

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant STEPHANIE DUGUAY	Numéro de permis 2012465	Date d'inspection Le 18 octobre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Chez Steph		Numéro de téléphone (506) 727-0965	
Adresse 267 rue Paquet Caraquet NB E1W 1A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Pendant ma surveillance, j'ai vérifié les heures de formation continue afin de tenir un suivi régulier,
- J'ai constaté les heures nécessaires de formation sont presque terminées.

Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.

- Chaque enfant âgé entre 0-15 mois utilise un parc lors de la sieste.

Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:

- L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable;
- Vérification que chaque enfant appartient un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant.

Pendant ma visite, les enfants sont en jeux libres. L'exploitante est à l'écoute des enfants, les enfants sont calmes et impliqués.

original signé par  
Sylvie Richardson

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 octobre 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Stéphanie Duguay

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 octobre 2023

\_\_\_\_\_  
Date